

**DECRET N°2013-191** du 11 avril 2013

Chargeant Monsieur **Valentin AGOSSOU DJENONTIN**,  
Ministre délégué Auprès du Président de la République  
Chargé de l'Economie Maritime, des Transports  
Maritimes et des Infrastructures Portuaires, de l'intérim  
de Monsieur **Lambert KOTY**, Ministre des Travaux  
Publics et des Transports pour compter du **26 mars au  
07 avril 2013**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU le décret n° 2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement,
- VU le décret n° 2013-159 du 26 mars 2013 chargeant Mr Pascal Irénée KOUPAKI de l'intérim du Président de la République,

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** pour compter du **mardi 26 mars au dimanche 07 avril 2013**, Monsieur **Valentin AGOSSOU DJENONTIN**, Ministre délégué Auprès du Président de la République Chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des Infrastructures Portuaires, est chargé de l'intérim de Monsieur **Lambert KOTY**, Ministre des Travaux Publics et des Transports.

**Article 2 :** Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 avril 2013

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,

  
**Dr Boni YAYI**